



Trilogie de fin/début d'année – 2021/2022

ANNULATION

Chères habitantes,
Chers habitants,

La Municipalité vous le disait dans la dernière édition du journal du Lien de décembre 2021 : c'est avec espoir qu'elle avait organisé, comme chaque année, la trilogie de fin/début d'année. Cette dernière consiste en une série de trois événements : la célébration du Nouvel-An près du Temple le 31 décembre à minuit, la cérémonie des Bons Vœux de la commune et le brûlage des sapins de Noël, en janvier.

Cet espoir n'aura été que de courte durée. En effet, vu la situation sanitaire qui va en se dégradant, et ce, à une vitesse alarmante, la Municipalité a décidé d'annuler les deux derniers événements. Si la célébration du Nouvel-An a tout de même pu avoir lieu, **la cérémonie des Bons Vœux prévue le 14 janvier et le brûlage des sapins prévu le 15 janvier sont annulés.**

Au-delà des conditions sanitaires qui ne sont pas réunies pour que ces deux événements aient lieu, la Municipalité estime qu'il n'y aurait eu que trop peu de participant-es si l'on additionne les personnes mises en quarantaine (contaminées ou cas contacts) et celles qui auraient renoncé à leur venue par crainte d'être infectées ou en raison des contraintes sanitaires trop importantes.

La cérémonie des Bons Vœux est organisée traditionnellement chaque année pour souhaiter une bonne année à la population, accueillir les habitant-es nouvellement arrivé-es à Crassier et célébrer les jeunes ayant récemment atteint leur majorité. Ces derniers reçoivent d'habitude, à cette occasion, un cadeau offert par la commune. Ainsi, les nouveaux majoritaires peuvent, malgré l'annulation des Bons Vœux de la commune, venir chercher ledit cadeau à l'administration communale jusqu'au 28 février 2022 inclus.

La Municipalité regrette sincèrement cette situation et vous prie de croire qu'elle aurait vivement souhaité pouvoir maintenir ces événements, après presque deux ans de restrictions. Cela n'étant pas possible, c'est par ce « tous-ménages » qu'elle vous souhaite une bonne année 2022 accompagnée de toutes les réussites que vous espérez !

La Municipalité